

## LA DANSE CAROLE

QUE toute la poésie lyrique de l'Europe sorte de la poésie lyrique française du Moyen Age, voilà une vérité que proclament le professeur Earle, d'Oxford, le professeur Schück, d'Upsal, le professeur allemand Wolf. Mais que la poésie française sorte de la danse, voilà une vérité qui reste à démontrer. Gaston Paris, certes, la soupçonnait. M. Jeanroy ne la contredit pas.

alors exultait, bondissante, autour des feux crépitants. Elle aimait la « mie-nuit », et les vigiles, celle surtout de Noël, où l'audace des danseurs les enroulait autour du chœur de l'église. Les clercs pieux aimaient secrètement cette fille populaire, et en glissaient les traits dans leurs poésies religieuses. Révélée par les jongleurs ambulants, elle tourna la tête à l'Europe; dès le XII<sup>e</sup> siècle,



Fresque de Pietro LORENZETTI, à Sienne (1340).

Mais il était réservé à M. Verrier d'en apporter les preuves à foison (1). Entendons-nous : M. Verrier n'a point voulu attribuer aux mètres de la poésie française une origine purement orchestrale (Voir tome I, note, p. 255). Mais la danse chantée primitive a pour ainsi dire recueilli, porté en elle et modelé le vers primitif français. Cette danse chantée prit le nom de *carole*, fleur éclose en mai, quand la nature *renouvelle*, et que la joie du printemps noue filles et garçons en danses circulaires, aux fêtes des *maieroles* et *reverdies*.

On carola ensuite tout le long de l'an, aux noces, pour la fête d'un saint, à la foire, à la Saint-Jean; la danse

on en voit l'image en Wallonie, en Suisse, en Piémont, en Catalogne, en Galice, en Portugal.

Mais ce sont surtout les pays scandinaves qui furent touchés de sa beauté. Les nombreux étudiants danois venus étudier à l'Université florissante de Paris virent la danse tourner au carrefour de Notre-Dame-de-la-Carole et tournoyèrent avec elle. Ils l'emportèrent, et son souvenir vit dans les îles Féroé, où l'on carole toujours. On tournait de droite à gauche, en pas marchés, frappant un pied contre l'autre en chocs sonores. Le conducteur, ou chante-avant, portait un gant, une fleur, un *chapelet* en guirlande, une coupe, un thyrses, une torche, et tirait la bande dans une avancée rapide. La germanique *espringale* se réservait les bonds et les sauts, laissant à sa sœur les pas *lourés* du futur *branle*.

(1) Paul VERRIER, professeur honoraire à l'Université de Paris, *Le Vers français* (en trois volumes : la formation, les mètres, adaptations germaniques). Paris, Henri Didier, 1931-1932.

Mais les caroleurs chantaient : chanson naïve; le chanteur avant évoquait d'abord la nature en un *prélude* descriptif, qui tournait à la confidence. Les caroleurs en groupe répondaient le *refrain*, tandis que la danse s'élançait plus vive.

Je ne puis ici m'étendre sur la poésie de la carole; la danse surtout doit nous retenir. Mais cette poésie évoquait d'un mot le laurier, le lilas, l'oranger, l'olivier, le pommier, décor d'un petit drame, parfois surnaturel et mythique, plus souvent histoire triste ou malicieuse d'amour. Le refrain s'emplissait de roulades et de coups de langue, onomatopées imitant la musette, la flûte champêtre, le tambour, la vielle, le rebec, cris de pâtres se hélant d'un mont à l'autre dans les pures altitudes, vocalises même et tyroliennes se répercutant dans les roches.

Que devint-elle? L'ombre un peu d'elle-même dans la pastourelle, surtout dans la chanson populaire et les Noël. Pourtant, à l'origine, dans son triple aspect de danse, de chant, de poésie, elle constitua le germe splendide d'où sont éclos la chanson de geste, la chanson d'histoire, la poésie des troubadours et des trouvères. Et elle portait en elle ce caractère essentiellement français : le caractère *narratif*, contant l'exploit et aussi la peine de cœur, *récit d'armes et d'amors*. Puis elle se perdit et se déforma dans la tradition orale, et nous en trouvons le lointain écho dans : *au jardin de mon père | les lauriers sont fleuris ; — je m'en iray au bois d'amour | où personne n'y entre ; — quand j'étois de chez mon père | fillette de quatorze ans.*

Or, — c'est ici la thèse originale de M. Verrier — si l'on cherche le rythme secret de ce vers du Moyen Age, qui le cache encore assez jalousement, on s'aperçoit qu'il épouse étroitement le rythme même de la danse. Tantôt, nous y découvrons un *branle simple*, tantôt un *branle double*. Exemples :

Branle double : Main se | leva | bel(e) A | ëliz.  
Migno | tement | la voi | venir.

Soit deux octosyllabes divisibles par deux, chaque groupe de deux syllabes pouvant être rythmé binairement (deux blanches) ou ternairement (noire + blanche)

Branle simple : Migno | tement | la voi | venir  
Cele | que j'aïm.

Il n'est pas douteux que l'octosyllabe ne soit le vers primitif de notre poésie en langue d'oïl, jusqu'au XI<sup>e</sup> siècle; le rythme même du branle simple et du branle double qui le caractérise s'est étendu à toute la poésie française et à la poésie européenne. Germains, Anglo-Saxons, Scandinaves, Occidentaux ou Norrains, Danois, Norvégiens des inscriptions runiques n'avaient connu que le vers allitéré, qui disparut rapidement. A mesure que notre antique carole s'évadait de chez nous pour envahir les peuples voisins ou lointains, le vers rimé de France chevauchant la danse se heurtait au vers allitéré et, partout, en triompha.

Cependant les Allemands évoquent la légende des danseurs maudits de Colebecca, et ils revendiquent la gloire d'avoir mis au jour la carole. Trois vieux textes

nous content qu'à la Noël de 1021, pendant la messe de minuit, des hommes et des femmes s'en viennent caroler autour de l'église de Kölbick (Saxe orientale). Le prêtre les adjure de cesser : en vain. Il les maudit et les condamne à une ronde perpétuelle. Ils mènent un an la carole enchantée; quand revient la Noël, leurs mains se lâchent, leurs corps tremblent, pris de chorée; et, mendiants errants, ils promènent par la chrétienté leur danse nerveuse. Légende d'origine francienne, de textes rédigés en francien par des clercs lorrains ou wallons, puis exploitée par un Bas-Saxon anonyme.

Cette brève analyse ne donne qu'un aperçu *glissando* de la vaste, sûre et puissante étude de mille pages de M. Verrier; elle fourmille de faits et de documents, et je ne veux qu'esquisser les restrictions possibles que comporte toute thèse. Peut-être, dès l'origine, la poésie de danse était-elle dissociée de l'autre; peut-être a-t-on employé des mètres qui n'obéissaient pas exactement au rythme saltatoire de la carole, mais à un rythme auditif ou héréditaire, et venant en droite ligne du latin. Peut-être la carole n'a-t-elle pas absolument joué l'immense rôle de mère de toutes les formes poétiques. Il n'est pas démontré qu'elle naquit des *maieroles*. Je crois encore que le *refrain* ne constitue pas seulement un *vers-signal* rappelant la mélodie aux chanteurs; il a sans doute un fondement plus profond. La figuration même de la danse reste obscure; les pas en sont marchés si on l'imagine comme un *branle*; mais M. Verrier ne s'appuie que sur l'*orchésographie* d'Antoine Arbeau, de la fin du XVI<sup>e</sup> siècle; il aurait fallu faire appel à la farandole provençale, pour tout au moins évoquer la spirale avec le *pont* et la *voûte en berceau* formée par deux danseurs, et peut-être concevoir d'autres pas différant de ceux du branle, quoique obéissant au même rythme général.

On voit de quel secours, pour le métricien, pourrait être d'abord le musicologue, ensuite un spécialiste de la danse. Il faut qu'on se presse de faire de la danse un objet de science. Toutefois, la danse carole a joué un rôle de premier ordre; son rythme a conditionné celui de notre vers lyrique, et elle s'est propagée avec un succès prestigieux à travers les pays germaniques et scandinaves. La carole est de France; les danseurs maudits de Colobeca ne l'ont certes pas inventée!

Ici encore, il conviendrait de distinguer le problème des textes que M. Verrier a résolu avec une magistrale netteté, du problème de la légende, qui ne s'est pourtant pas formée sans quelque base, tout comme la chanson de Roland ou l'Iliade! Les témoignages abondent trop. La carole enchantée de Lancelot, la carole maudite de Colebecca cachaient des traditions trop vieilles et trop répandues pour être entièrement fausses, et le mensonge y enveloppe une âme de vérité. Car, comme je viens de tenter de le démontrer ailleurs (1), la carole est fille de la sorcellerie normande; et c'est d'abord en terre francienne qu'elle a tracé, aux heures nocturnes, à la veillée de la Saint-Jean, ses étranges cercles magiques.

YVES LACROIX-NOVARO.

(1) *Revue de Musicologie*, février 1935.